

Ce qu'il faut retenir de l'Assemblée Générale de la FFTA du 24 mars 2024

Ce dimanche 24 mars, la FFTA tenait son Assemblée Générale ordinaire à Paris, au sein du Comité National Olympique et Sportif Français. Parmi les sujets abordés, le prix des affiliations et licences ainsi que l'élection aux deux postes vacants du Comité Directeur.

Les grandes Décisions :

Parmi elles, le renforcement des fonds associatifs pour les Jeux de Paris 2024 et le fonds « Emplois » ou encore la validation par les délégués de clubs de l'augmentation du tarif des licences jeunes (+3€) et adultes (+4€) exceptés pour la licence sans pratique. Cette décision devra permettre à la fédération de continuer à œuvrer pour le développement de la discipline dans les prochaines années.

- Motion 6 : Montant de l'affiliation annuelle 2025 : oui 91,17%
- Motion 7 : Montant des tarifs des licences 2025 : oui 63,16%

Election Comité Directeur :

- M. Georges ALBANO (1 CIE DES ARCHERS JARLANDINS – PACA) 55,65%
- Mme Clara PERNOT (ARC CLUB ISSY LES MOULINEAUX - IDF) 70,94%

La veille, après un temps d'échange sur les activations fédérales en lien avec les JOP, un temps sur la prévention des violences et le contrôle de l'honorabilité ainsi qu'un point sur les équipes de France. La FFTA a mis à l'honneur les gagnants du concours des plus beaux Jeux d'Arc et aussi, quatre licenciés se sont vu remettre la médaille Grand Or pour leur parcours et leur engagement dans le tir à l'arc :

- **Madame Catherine MIGNE (Les archers Montois)**
- Madame Yvette DOUSSOT (1^{ère} compagnie de Fontenay-sous-Bois)
- Monsieur Franco CARMINATI (Les archers de la Roche)
- Monsieur Marcel ALBERT (Les archers de Saint Quinis)

Merci à Stéphanie G.



Pascal LAPKINE